

34 % DE L'ELECTRICITE CONSOMMÉE EN MAYENNE EST PRODUITE LOCALEMENT PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ...

C'est une bonne nouvelle dans un sombre contexte de guerres qui tuent sauvagement chaque jour et entraîne des déséquilibres aux multiples répercussions. La question énergétique est plus que jamais centrale à l'heure où certains pays voudraient s'approprier toutes les ressources.

L'urgence à sortir des énergies fossiles n'a jamais été aussi criante pour des raisons de bouleversement climatique désormais palpables mais aussi pour notre souveraineté, notre indépendance ainsi que pour notre économie.

L'indispensable transition énergétique doit s'accélérer même si elle se heurte à une opposition minoritaire mais remarquablement organisée pour dénigrer les EnR. La désinformation fleurit dans certains médias et sur les réseaux sociaux. La Mayenne n'échappe pas à cette offensive radicale qui vise à bloquer les projets. La demande d'un moratoire sur l'éolien et le solaire va revenir à l'Assemblée Nationale sur proposition du Rassemblement National. Il n'y a pas plus irresponsable que cet acharnement à l'heure où certaines centrales nucléaires sont mises à l'arrêt pour des problèmes de refroidissement dus à la canicule.

Pourtant selon l'Agence Internationale de l'Énergie, 93 % des nouvelles installations électriques mondiales étaient renouvelables en 2024 ! En Europe plus de 50 % de l'électricité est désormais renouvelable.

Notre département couvre **34 % de sa consommation électrique par les renouvelables** (sources Enedis 2025). Mieux que le National qui est à 27,9 % et mieux que la Région Pays de Loire qui n'atteint que 23 %.

Avec l'éolien qui représente 20,8 %, la cogénération 4,2 % et l'hydraulique 0,6 %, c'est surtout le photovoltaïque qui a bondi de 4,5 % à 8,4 % et qui va continuer sa progression.

Un total de 39 % est désormais envisageable pour fin 2026 et conforte l'objectif de couverture de 50 % de la consommation électrique mayennaise par des renouvelables dès 2030.

La consommation électrique a très peu augmenté malgré de nouveaux usages et stagne à 2 046 851 MWh. Les efforts de sobriété doivent bien évidemment se poursuivre et s'amplifier à tous les niveaux.

Les trois nouvelles éoliennes récemment dressées à Renazé portent le total à 97 machines soit 232 MW de puissance totale ; elles nous rapprochent de l'objectif 100 acté par le Conseil Départemental pour 2020. Il nous faut désormais combler ce retard et aller au-delà pour atteindre un mix électrique cohérent et équilibré satisfaisant 50 % de nos besoins électriques.

La sortie des énergies fossiles se fera par une part importante d'électrification mais aussi par du gaz renouvelable. L'autonomie en gaz domestique renouvelable d'ici 2030 est aussi un enjeu important et une étape pour parvenir avec les autres ressources (bois, géothermie, solaire thermique etc ...) à un mix énergétique totalement renouvelable en 2050.

En Mayenne nous avons un potentiel d'énergies renouvelables considérable mais aussi de nombreux acteurs qui œuvrent pour la transition énergétique. L'accompagnement des instances décisionnaires sera déterminant pour atteindre ces objectifs ambitieux .

Michel Lemosquet le 23 juin 2026